

L'Aquitaine

le festin
HORS-SÉRIE

Monumentale #2

**CENTENAIRE
DE LA LOI 1913**

Châteaux et belles demeures

Patrimoine maritime et industriel

Jardins et décors d'exception

Arènes et haras

Grottes ornées

Sites de pèlerinages

H 28364 - 1H - F : 15,00 €



3 782836 415001 4 3785

La vie de château en Médoc

PAR NICOLE SIFFERT / PHOTOGRAPHIES ANTOINE GUILHEM-DUCLÉON

Le terme de château viticole, spécifique à la région bordelaise, se développe à partir du XIX^e siècle. Le domaine viticole reprend alors les caractéristiques des maisons nobles qu'il adapte aux besoins de l'exploitation. C'est ce que nous montre l'enivrante route des châteaux en Médoc.





Depuis longtemps, la région de Bordeaux est reconnue pour la qualité de ses vins. Mais ce qui en fait la spécificité, c'est l'apparition, dès le XVI^e siècle, d'un nouveau concept à dimension culturelle et architecturale en même temps qu'économique : le château viticole.

Une multitude de châteaux, souvent précédés de portails monumentaux, d'un ensemble de bâtiments utilitaires et agrémentés de superbes parcs voient alors le jour jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Mais nombre d'entre eux ont été transformés, dénaturés, abandonnés ou détruits. La Drac Aquitaine a donc décidé de lancer, en 2009, une opération de recensement propre à ce type de patrimoine. Cette étude a concerné dans un premier temps le Médoc et s'étendra, par la suite, à l'ensemble des régions viticoles de la Gironde.

L'un des objectifs est d'appréhender le domaine dans sa globalité, avec bien sûr le château, qui constitue l'élément principal de représentation, mais aussi tous les bâtiments de l'exploitation (chais, cuvier, communs), ainsi que les éléments annexes

qui devaient participer à la grandeur de la propriété (portail, parc, colombier).

Venant s'ajouter aux châteaux médocains déjà protégés¹, la commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS), dans sa séance du 16 juin 2011, a statué, en accord avec les propriétaires, sur huit châteaux supplémentaires² ; d'autres protections sont en cours.

DÉFINITION DU CHÂTEAU VITICOLE

Le terme de « château » lié à une propriété viticole est une dénomination bien spécifique à Bordeaux et se généralise dans la deuxième moitié du XIX^e dans le Médoc, puis dans tout le Bordelais. Charles de Lorac en donna une définition précise au milieu du XIX^e siècle³ : « On entend par château dans le département de la Gironde, une propriété viticole importante, à laquelle doit seulement se rattacher pour justifier ce titre ambitieux, un souvenir de bonne réputation œnologique. Quel était jadis le vin le plus renommé ? Celui du château et la raison en est simple : les seigneurs

étaient seuls grands propriétaires [...], se réservaient les meilleurs terrains [...]. Aussi le vin du château était-il de beaucoup le plus recherché. » Le décret du 17 avril 1942 complète cette définition : « Le château implique l'existence d'un cru particulier, d'un vignoble déterminé connu de très longue date sous la dénomination en cause, conformément à sa signification et aux usages locaux, loyaux et constants tels qu'ils résultent de la loi du 6 mai 1919 et des lois postérieures. »

Actuellement, il existe environ 5 000 appellations « château ». Il s'agit, architecturalement parlant, quelquefois de châteaux, souvent de demeures plus ou moins bourgeoises ou de maisons paysannes ; mais parfois, seuls les bâtiments d'exploitation existent.

LE PREMIER ÂGE D'OR DU VIGNOBLE BORDELAIS

L'histoire du vignoble bordelais remonte à la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. Jusqu'alors, le vin était importé



d'Italie dans des amphores qui furent remplacées par des tonneaux.

Repris en grande partie par les ecclésiastiques aux VI^e et VII^e siècles, le vignoble connut une importante extension aux XI^e et XII^e siècles. À partir de 1152, le marché anglais encouragea son développement avec la suppression des taxes pour les marchands bordelais. Le vignoble se développa alors autour de Bordeaux, puis dans les régions de l'Entre-deux-Mers, la Saube Majeure et Saint-Émilion. Cette croissance fut encore facilitée en 1214 par l'exemption du paiement des coutumes pour les bourgeois bordelais, dite « privilège des vins ». Bordeaux devint alors le port privilégié pour l'exportation des vins gascons vers l'Angleterre.

Durant le XIII^e siècle, le vignoble s'étendait vers Macau et Ludon, puis autour de certaines abbayes (Vertheuil, etc.). Cette période d'expansion est qualifiée de « premier âge d'or » du vignoble bordelais. Pour conserver ce marché et empêcher la concurrence, les Bordelais tentèrent de ralentir l'essor du Médoc à partir du XIV^e siècle en augmentant les taxes et en interdisant la circulation des vins d'Aquitaine et de Gascogne durant certaines périodes. Ils obtinrent, en outre, l'interdiction d'exporter les vins à partir des nouveaux ports médocains comme Macau.

Les premiers châteaux viticoles apparurent au XVI^e siècle. À Pessac, Jean de Pontac créa le château Haut-Brion. La culture de la vigne est mentionnée dès 1552 dans l'acte de vente de la seigneurie de Giscours.

La région du Médoc, terre de marais, fut asséchée au XVII^e siècle par les Hollandais. Un des meilleurs exemples de ces opérations de drainage se retrouve au château Laujac. Des digues et des canaux furent aménagés, permettant à de petites embarcations d'acheminer la production du château jusqu'au port de la Goulée, où elle était chargée sur de plus grands bateaux navigant sur l'Estuaire. Le château Citran s'intégra également dans ce réseau des chenaux d'irrigation médocains qui, traversant le domaine, l'isolait au centre d'une pièce d'eau formant douves.

LA FUREUR DE PLANTER

Au XVIII^e siècle, le Médoc connut un « deuxième âge d'or ». Cette « fureur de planter » décrite en 1724 par l'intendant de Guyenne eut pour conséquence la baisse du prix de la vigne et surtout une pénurie de blé. Devant cette situation, le conseil d'État interdit, le 27 février 1725, toute nouvelle plantation de vignes sans autorisation royale ; mais cette décision resta sans effet. La noblesse de robe et les parlementaires

DOUBLE-PAGE PRÉCÉDENTE La façade du château La Lagune côté jardin.

PAGE DE GAUCHE Le château Laujac, reconstruit pendant le « troisième âge d'or » du vignoble bordelais.

CI-DESSUS Le château Gruaud-Larose, édifié par le chevalier Joseph Stanislas Gruaud au XVIII^e siècle.

continuèrent d'acquérir de nombreux domaines et cette pratique entraîna la propagation de nouveaux châteaux. Telle fut l'origine du château Gruaud-Larose, édifié par le chevalier Joseph Stanislas Gruaud. Les maisons nobles connues au Moyen Âge, comme Bernones ou Citran, furent transformées en domaines. D'autres châteaux furent construits, tel La Lagune, ou reconstruits comme Balac.

Cette « colonisation » du Médoc, amorcée au XVIII^e siècle, se généralisa au XIX^e, d'autant plus que la conjoncture redevenait favorable avec la fin de la crise de l'oïdium et l'intensification des lignes de chemin de fer et des bateaux à vapeur.

Un « troisième âge d'or » se signala dans les années 1855-1880. L'essor du Médoc se perçoit clairement dans le classement des vins de 1855, pour lequel, sur 68 crus rouges recensés, 67 sont médocains. Les propriétés furent remaniées, agrandies et les châteaux reconstruits (Giscours, Citran, Rauzan-Ségla, Laujac).

Cependant, à partir des années 1870, les crises du phylloxéra et du mildiou, aggravées par une crise commerciale, endiguèrent fortement cet élan et le nombre des constructions diminua. Le vignoble girondin ne retrouvera sa superficie qu'à la veille de la Première Guerre mondiale.

Au xx^e siècle, l'accent fut surtout mis sur la construction des bâtiments viticoles. Un nouveau type de propriétaires apparut et de nombreux châteaux furent rachetés par des grands groupes financiers, banques ou assurances.

L'ÉVOLUTION DU DOMAINE

Dès son origine, le château viticole devait répondre à la double fonction de résidence noble et d'exploitation agricole. La qualité du vin, liée à la qualité aristocratique du domaine, devait être justifiée par la présence d'un château. Même si on y relevait quelques édifices anciens, il n'y avait que peu de « châteaux » dans le Médoc au xix^e siècle : il fallut donc construire de nouveaux édifices méritant ce titre.

Le nom du domaine peut être tout à la fois rattaché à son histoire (maison noble de Balac), à la particularité de son sol ou de son site (La Lagune), ou au nom de ses propriétaires (Gruaud-Larose, Rauzan-Ségla)... Les plans peuvent être soumis à des fluctuations multiples. Certains châteaux présentent une forme de chartreuse, comme on peut la rencontrer à Laujac : l'édifice, de plan rectangulaire, construit au début du xix^e siècle, fut modifié dans la seconde moitié du xix^e siècle par Hermann Cruse, qui racheta le domaine en 1852. D'autres chartreuses reposent sur un soubassement. Ainsi, Bernones, maison caractéristique de la seconde moitié du xviii^e siècle, fut agrandie au xix^e siècle. La chartreuse de La Lagune, construite vers 1715, se présente comme un bâtiment bas, rectangulaire, desservi par un escalier en fer à cheval en façade principale sur cour. Le soubassement est occupé par les cuisines et les espaces domestiques. Quant à la façade du château Balac, précédée également d'un escalier en fer à cheval, elle est flanquée de deux tours carrées dont une a

été aménagée en chapelle. Les intérieurs de ces édifices présentent tous des pièces en enfilade sur plan double ou simple.

Le style classique du xviii^e siècle est également très présent, par exemple au château Gruaud-Larose. De forme légèrement rectangulaire, l'édifice s'élève sur deux niveaux surmontés d'un niveau de combles. Un garde-corps avec balustres en pierre termine l'ensemble.

D'autres édifices adoptent un plan doté d'un ou plusieurs pavillons, central ou latéraux. Le château Citran, reconstruit entre 1861 et 1864 par l'architecte Pierre-Charles Brun, sur l'emplacement du château médiéval, a conservé ses douves du

xiii^e siècle. Il se présente comme un grand bâtiment rectangulaire à deux étages, flanqué de pavillons latéraux en avant-corps. Le château Giscours fut reconstruit par le négociant Marc Promis, qui acheta le domaine en 1825 et fut réaménagé par Édouard Cruse à la fin du xix^e siècle. L'édifice est un bâtiment rectangulaire avec pavillon central, précédé d'un balcon porche à colonnes toscanes.

Le château Rauzan-Ségla fut reconstruit en 1904 par l'architecte Michel-Louis Garros qui choisit le style Renaissance. Dans son aspect actuel, il se présente sous la forme de deux bâtiments rectangulaires accolés l'un à l'autre. La façade sud,



Dès son origine, le château viticole devait répondre à la double fonction de résidence noble et d'exploitation agricole



PAGE DE GAUCHE Le château Citran, reconstruit entre 1861 et 1864 par l'architecte Pierre-Charles Brun.

CI-DESSUS À Laujac, le château présente une forme de chartreuse.

La chartreuse de La Lagune, construite en 1715.

CI-CONTRE La façade du château Balac, précédée d'un escalier en fer à cheval.



donnant à l'origine sur le parc, est la plus imposante.

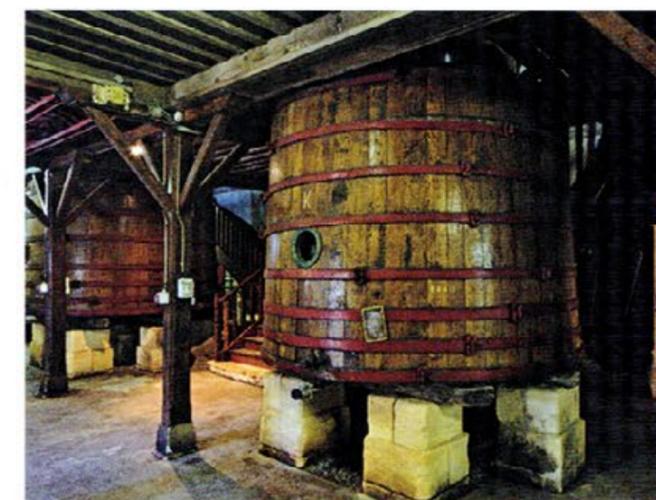
D'une manière générale, le château n'est pas occupé toute l'année : il ne sert aux propriétaires que de résidence secondaire, l'été et pendant les vendanges. Jouant un rôle de vitrine, ses intérieurs sont souvent assez simples. Ils ont été la plupart du temps restaurés ces dernières années, mais leurs dispositions d'origine sont en général conservées.

CHÂTEAU ET DÉPENDANCES

Les chais et les bâtiments de communs étaient à l'origine, soit à côté du château, soit accolés à celui-ci, en retour d'équerre formant une cour. Cette disposition se retrouve, par exemple, à Bernones. Mais le développement des productions et des méthodes d'exploitation au cours du XIX^e siècle (mise en bouteilles au château, nouvelles techniques de vinification) entraîneront l'agrandissement des communs qui furent éloignés du château, en se dotant de caractéristiques en fonction de leur activité. Une deuxième cour entourée de communs se constitue à côté de celle du château comme à La Lagune. De son côté, le château Rauzan-Ségla est reconstruit à côté de la cour des chais. À Citran, les bâtiments viticoles de Citran, longs et rectangulaires, sont à un niveau et ferment le domaine au sud.

Un nouveau type de construction, le cuvier « à la médocaine », apparaît alors sous l'impulsion du régisseur Skawinski. Présent dans plusieurs châteaux, il s'agit d'un cuvier équipé au rez-de-chaussée de cuves, à l'origine en bois. À l'étage, la vendange égrappée est déplacée par un système de rails et déversée dans les cuves par une trappe. Un escalier en bois, généralement à deux volées, permet d'y accéder. Ce système se rencontre encore à l'entrée du cuvier de Laujac.

L'organisation du domaine médocain se trouva modifiée et développée dans la seconde moitié du XIX^e siècle par l'architecte Abel-Valentin Duphot. Les communs se répartirent alors en deux groupes : l'un, destiné au personnel et aux animaux, l'autre à l'activité viticole – ces bâtiments restant proches du château. À Laujac, les importants communs liés à l'élevage des bovins et des chevaux se développent à l'entrée du domaine et sont séparés du



PAGE DE GAUCHE Le château Giscours, reconstruit par le négociant Marc Promis au XIX^e siècle.

Le château Rauzan-Ségla, reconstruit en 1904 dans un style Renaissance.

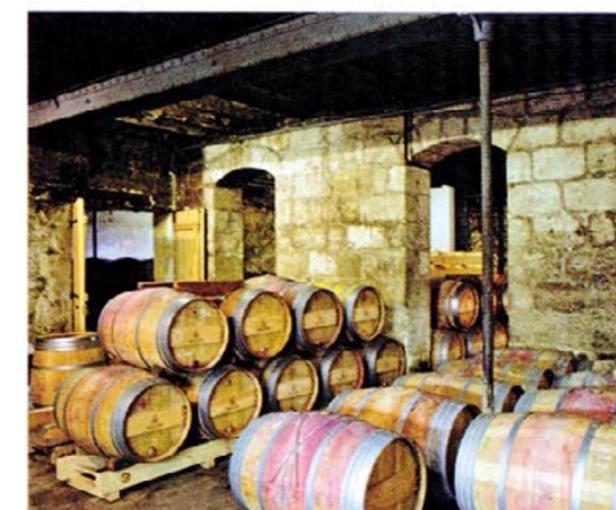
Les communs de La Lagune.

CI-DESSUS Les écuries du château Giscours.

Cuve en bois du cuvier à la médocaine de Laujac.

CI-CONTRE ET CI-DESSOUS

À Giscours, les communs sont construits à côté de la résidence (écuries, chais, cuviers).





CI-DESSUS Entablement sculpté en façade du château Citran.

CI-CONTRE À Laujac, en plus de l'activité viticole, d'importants espaces sont prévus pour l'élevage des chevaux.

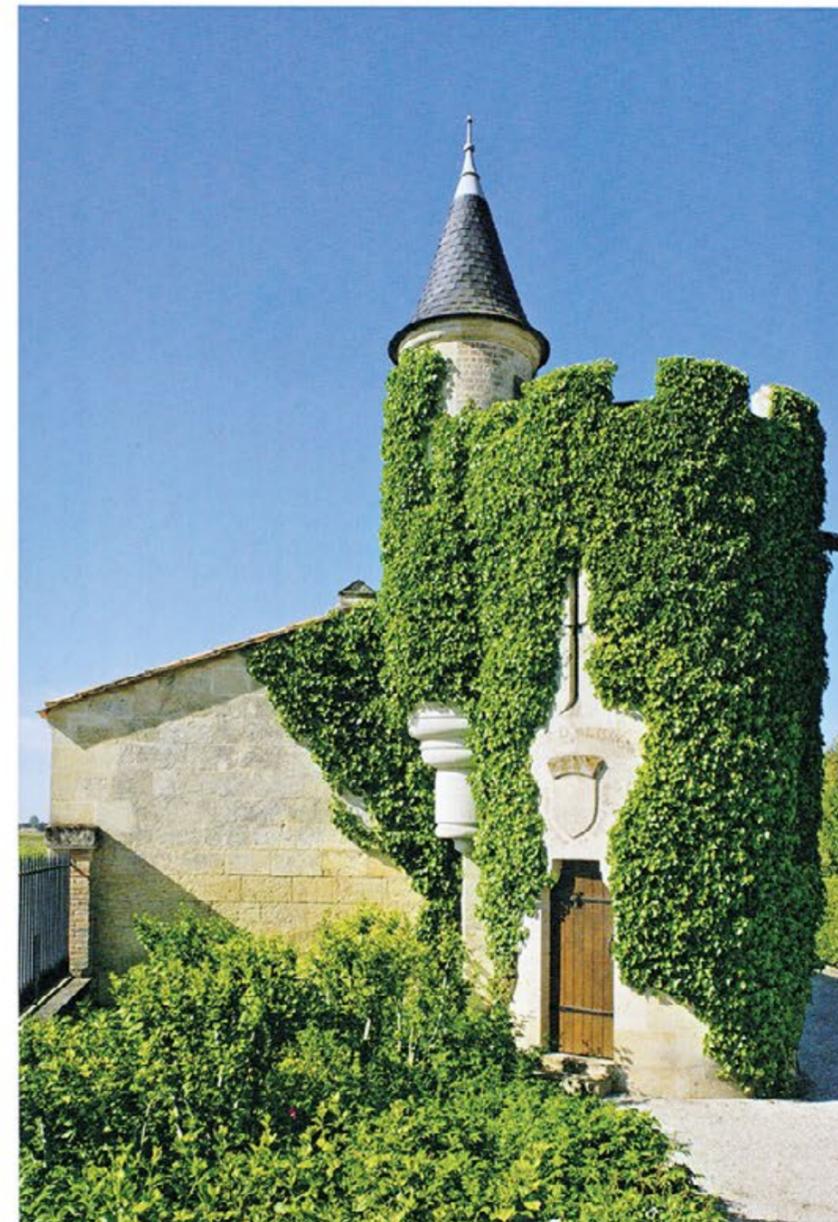
Les châteaux étaient généralement entourés de parcs, comme ici à Citran et Giscours.



Les châteaux étaient généralement entourés de parcs, dont beaucoup ont aujourd'hui disparu

château par un portail en fer forgé; le cuvier a été reconstruit en 1874 dans la « partie noble » du domaine, face au château. À Giscours, le cuvier et les chais, ainsi que les écuries des chevaux des propriétaires, sont construits à côté de la résidence, tandis que les bâtiments agricoles sont regroupés, plus loin, dans deux fermes modèles, la ferme Suzanne et la ferme Camille.

Cette nouvelle organisation, ainsi que le développement des domaines favorisèrent l'adoption d'un système industriel plus paternaliste. Chaque grand domaine s'équipe alors de logements pour ses ouvriers agricoles. À Citran et à Laujac, les logements, tous identiques, se développent à l'entrée du domaine, près des bâtiments agricoles, tandis qu'à Balac, ils sont disposés à proximité du château. À Giscours, les ouvriers sont logés à côté des fermes modèles et une salle destinée aux



CI-CONTRE La tour d'Albret, tour d'observatoire construite près du mur de clôture de Rauzan-Ségla. Portail de Rauzan-Ségla.

enfants des employés (école maternelle) est construite non loin. Le rôle du régisseur devient alors prépondérant : il est logé à proximité du château comme à Laujac ou à Giscours.

Les châteaux étaient généralement entourés de parcs, dont beaucoup ont aujourd'hui disparu. Cependant, les domaines de Laujac, Citran et Giscours ont conservé le leur, complété d'un important parcours d'eau alimenté par le réseau des chenaux d'irrigation. À Bernones, deux fabriques de jardin de plan semi-circulaire s'élèvent en bordure de l'enclos ; tandis qu'une tour carrée, datée de 1740, s'élève près du château de Gruaud-Larose. Une tour observatoire, dite tour d'Albret, est construite près du mur de clôture du château Rauzan-Ségla.

Ces domaines viticoles ne seraient pas complets sans leur portail monumental dont quelques exemples subsistent encore à Rauzan-Ségla ou Citran. La Lagune conserve, en outre, ses portails séparant les différentes cours.

NICOLE SIFFERT est chargée d'études documentaires-recenseur à la conservation des Monuments historiques.

1. Il s'agit de Blanquefort, château Dillon ; Cantenac, château d'Issan ; Ludon-Médoc, château Bacalan ; Macau, château Plaisance ; Margaux, château Margaux ; Parempuyre, château Clément-Pichon ; Pauillac, château Lafite-Rothschild ; Le Taillan-Médoc, Château de la Dame Blanche.
2. Avensan, château Citran ; Bégadan, château Laujac ; Cussac-Fort-Médoc, château Bernones ; Labarde, château Giscours ; Ludon-Médoc, château La Lagune ; Margaux, château Rauzan-Ségla ; Saint-Julien-Beychevelle, château Gruaud-Larose ; Saint-Laurent-de-Médoc, château Balac.
3. Charles de Lorach, *Les Richesses gastronomiques de la France*, Paris, éd. Hetzel [s.d]

